

Préambule

Cette courte biographie, datée de 1916, est due à un chanoine qui n'a jamais connu ou rencontré le père Coindre. Ce qu'il en sait, c'est ce que le frère Étienne Soullignac lui en a dit et ce qu'il en a appris en lisant la *Vie du Père André Coindre*, publiée en 1888.

Il a résumé cette biographie de 1888 avec une touche personnelle et une admiration évidente.

Il est important de rappeler qu'en 1916, la Communauté des Frères du Sacré-Cœur n'avait pas encore eu accès aux lettres des abbés Guillois, vicaire général à Blois, et Lyonnet, professeur de morale au Grand Séminaire sous le supérieurat du Père Coindre, lettres qui traitaient des circonstances entourant le décès accidentel du père André Coindre à l'Hôtel-Dieu de Blois.

En ces années qui font mémoire du décès du père Coindre, j'ai cru bon de porter à la connaissance de tous, cette courte biographie, produite par un pur étranger à notre communauté. Son admiration est grande pour notre fondateur et sa conclusion en témoigne éloquemment.

*Il ne nous est pas permis,
à nous Blésois,
d'ignorer
que cet homme de Dieu a,
quelque temps,
vécu et travaillé chez nous,
et qu'il y est mort
dans la plénitude et la maturité
de son admirable talent
et de sa forte vertu.*



Un Supérieur du Grand Séminaire de Blois, fondateur d'Ordre

M. André Coindre (1787-1826)

Article publié dans *Semaine religieuse de la ville et du diocèse de Blois*, en 1916, juin, pp. 476-479,

juillet, pp. 521-525. Septembre, pp. 648-652, sous la plume du chanoine F. Boulliau

Il y a quelques années, un religieux* appartenant à un Institut peu connu dans notre région, arrivait à Blois. Le but de son voyage ne manqua pas de surprendre le prêtre auquel il s'adressa; il était venu, disait-il, à la recherche des cendres du vénérable fondateur de son Ordre, auquel le rattache un lien particulier de reconnaissance, puisqu'il se croit redevable à son intervention de la faveur d'une guérison dont il a été lui-même l'objet.

*

Il s'agit du frère du frère Clément (Étienne Soullignac) dont on trouve la biographie dans l'Annuaire # 49, pp.379-398.

On trouve un récit de la faveur de la guérison de sa sœur dans l'Annuaire # 4, pp. 378-381.

Guérison attribuée au Père Coindre



- Extrait de cette biographie, p. 396

Il était grand dévot de notre saint fondateur le P. Coindre et l'anniversaire de sa mort était célébré, non seulement à la chapelle, mais aussi au réfectoire. Il avait obtenu par son intercession plusieurs faveurs, et à la suite de l'une d'elles, relatée dans l'Annuaire #4, il obtint la permission d'aller à Blois où était mort le P. Coindre, afin de découvrir sa tombe et d'en ramener ses restes à la Maison-Mère. Il revint triste car le cimetière où avait été enterré le saint fondateur avait été désaffecté et les ossements mélangés.

Le fondateur s'appelait André Coindre. Mort à Blois en 1826, après avoir été complètement oublié aujourd'hui, et il est impossible de dire au juste où repose désormais sa dépouille, bien qu'elle ait sûrement été confiée à la terre blésoise.* Nous sera-t-il permis, du moins, de réveiller un peu parmi nous le souvenir de cet homme de grand talent et de grande vertu, dont la tombe perdue s'éclairera peut-être quelque jour**d'un pur rayon de gloire?

***L'acte d'inhumation religieuse** trouvé en 2007-2008 spécifie : *cimetière commun*, c'est-dire celui commun aux paroisses Saint-Louis et Saint-Nicolas : le cimetière des Capucins.

** Le 27 septembre 2014, Mgr de Germiny bénissait une plaque hommage au père Coindre en la chapelle des fonts baptismaux de la cathédrale de Blois.

André Coindre naquit le 26 février 1787 dans une honnête et chrétienne famille de négociants domiciliés sur la paroisse Saint-Nizier, à Lyon. Il eut une sœur, Marthe-Marie, et un frère, François-Vincent, qui devint prêtre comme son aîné. Tout enfant, André fut témoin des horreurs de la Convention, particulièrement sinistres dans sa ville natale; il fréquenta, à l'âge de huit ans, une école tenue par un prêtre fidèle. Des ecclésiastiques du quartier, vite charmés par sa physionomie ouverte et intelligente, par ses réponses pleines de finesse et par sa conduite exemplaire, lui suggérèrent la pensée de devenir prêtre; André réfléchit, pria, et, à l'heure héroïque où le Directoire dirigeait tant de prêtres sur les pontons de Rochefort, il se décida pour une carrière qui semblait alors ne pouvoir mener qu'au martyre.

Lorsque, en 1802, le Concordat eut rendu la paix à l'Église de France, André fut admis par M. Besson, curé de Saint-Nizier, au nombre des enfants de chœur qui recevaient des leçons d'un vicaire de la paroisse; puis, deux ans plus tard, il entra au petit séminaire de l'Argentière, où il prit aussitôt

rang parmi les meilleurs élèves. En 1809, ses études classiques terminées, il passe de là au séminaire Saint-Irénée, à Lyon; le 21 juillet 1811, dans cette même ville, il reçoit des mains de Mgr Simon, évêque de Grenoble, les ordres mineurs, et, l'année suivante, le sous diaconat et le diaconat. Ce fut à cette époque que les Sulpiciens, devenus suspects à l'Empereur au gré duquel le clergé se montrait trop réfractaire aux entreprises de son ambition, durent quitter le séminaire de Lyon, où de nouveaux maîtres, dignes de leurs devanciers, vinrent prendre leur place. L'heure du sacerdoce arriva pour André Coindre; ce fut le cardinal Fesch, archevêque de Lyon et oncle de l'Empereur, qui lui conféra cet ordre, le 14 juin 1812.

Placé presque aussitôt à Bourg en qualité de premier vicaire, le jeune prêtre s'emploie, avec un zèle admirable, au renouvellement de la vie chrétienne dans la paroisse. Tout de suite également un merveilleux talent oratoire se révèle chez lui, et l'on salue dans ce tout jeune prédicateur un nouveau Bridaine*. Dès l'année suivante, en 1813, à peine âgé de 26 ans, il est appelé à prononcer à la Primatiale de Lyon – devant le cardinal Fesch, qu'entoure le plus brillant auditoire, et, dit-on, devant Napoléon lui-même présent incognito à la cérémonie – le solennel discours de la fête nationale, ordonnée par un décret de 1806 en souvenir du couronnement de l'empereur et de la victoire d'Austerlitz. Ce discours, où l'abbé Coindre sut placer, à côté de l'éloge du héros, de hauts conseils de sagesse, mit en évidence le jeune orateur, que nous retrouvons en 1815 dans cette même chaire de Saint-Jean, où il prêche la station de l'Avent avec un grand succès.

***Bridaine.** En voici la présentation qu'en fait l'Abbé Ernest Sevrin dans son livre : *Les Missions religieuses en France sous la Restauration, (1815-1830)* Tome premier, page, 8-10.

Mais le missionnaire par excellence au XVIII^e siècle fut le père Bridaine... De province en province, il finit par évangéliser une grande partie du royaume de France, prêchant avec une force, une éloquence, un esprit de foi qui rendaient son action irrésistible. Supérieur aux sarcasmes et aux contradictions, indomptable à la fatigue, ne s'effrayant d'aucune distance

ni d'aucun obstacle, simple et pauvre, d'une humilité sincère, d'un désintéressement absolu, sa vie même était une efficace prédication. (...) À sa mort, il avait donné deux cents cinquante-six missions, dont chacune était l'occasion pour lui de fatigues incroyables.

Son éloge fut prononcé en vers, devant l'Académie française, le 29 février 1776, par un homme peu suspect de complaisance, Marmontel :

*D'une éloquence vaine, il dédaignait les fleurs,
Il n'avait que des cris, des sanglots et des pleurs.*

On sait quel essor prit en France, après la promulgation du Concordat, l'œuvre alors si nécessaire des missions. Sur les hauteurs de la Croix- Rousse, dans la maison des anciens Chartreux, le cardinal Fesch avait établi une maison de missionnaires, à la tête de laquelle fut placé le célèbre M. Rauzan, qui devait plus tard fonder à Paris la Société des Missionnaires de France. Dissoute en 1809 par un décret impérial, la Société Lyonnaise fut rétablie en 1813. Invité par ses supérieurs à en faire partie, l'abbé Coindre y entra en 1816 et y demeura six ans.

Durant ce séjour aux Chartreux, outre les missions et les retraites qu'il donna dans le diocèse, notre jeune prédicateur porta souvent dans les principales églises de Lyon une parole chaque jour plus appréciée des foules qui accouraient pour la recueillir. Parmi ses discours les plus remarquables, on cite le panégyrique de saint Bonaventure, qu'il prononça en 1818 dans l'église de ce nom.

Vers le même temps, en 1817, le P. Coindre --ainsi appelait-on le missionnaire, -- ému de compassion pour les enfants abandonnés, en recueillit une quinzaine dans une cellule des anciens Chartreux, et les fit initier au tissage de la soie; l'œuvre prit le nom de *Providence*. Le nombre augmentant, le Père dut, l'année suivante, chercher ailleurs une maison plus vaste, puis en 1820, une autre encore, au Cours des Chartreux, et

l'institution s'appela désormais le *Pieux-Secours*. Il songea aussi aux jeunes filles délaissées. Il fonda, en 1818, aux Pierres-Plantées, près des portes de la Croix-Rousse, à Lyon, la Congrégation des Sœurs du Sacré-Cœur, qui s'appelèrent par la suite, les Sœurs de Jésus-Marie; Mlle Claudine Thévenet*, sa fille spirituelle, qui l'avait aidé dans cette fondation, prit le nom de Sœur Saint-Ignace, et fut la première supérieure générale de l'Institut. La Providence des orphelines de la Croix-Rousse fut bientôt transférée sur la colline de Fourvière, où venait d'être bâtie la maison-mère des Dames de Jésus-Marie. On mit dans le local un pensionnat de jeunes filles qui devint vite très florissant, et l'Institut ne tarda pas à se répandre en France et à l'étranger.

Claudine Thévenet 1774-1837.

Date/Lieu de naissance : 30 mars 1774, [Lyon, France](#)

Date de décès : 3 février 1837, [Lyon, France](#)

Organisations fondées : [Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie](#) ·

Béatification : 4 octobre 1981; par Jean-Paul II

Canonisation : 21 mars 1993 Rome; par Jean-Paul II

Fête : 3 février

Le 31 juillet 1818, l'appel du Seigneur se fait entendre par la voix du Père Coindre: former sans hésiter une communauté. "Dieu vous a choisie", dit-il à Claudine. Et c'est la fondation de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie le 6 octobre 1818, aux Pierres-Plantées sur la colline de la Croix Rouse. En 1820 la jeune Congrégation s'établira à Fourvière (en face du célèbre sanctuaire) sur un terrain acheté à la famille Jaricot. Elle recevra l'approbation canonique du diocèse du Puy en 1823 et de Lyon en 1825.

La solidité d'une construction se révèle à l'épreuve du temps. Cinq années à peine après la mort de la Mère, ses filles se rendaient en Inde (1842). En 1850, elles ouvraient leur première maison en Espagne et en 1855, elles s'installaient dans le Nouveau Monde, au Canada.

Cent soixante-quinze ans après la fondation de la Congrégation, les Religieuses de Jésus-Marie sont aujourd'hui plus de dix-huit cents, réparties dans 180 maisons sur les cinq continents. Elles accueillent avec joie et gratitude la canonisation de l'humble et généreuse fille de France que le Seigneur a choisie pour être leur Fondatrice.

Cf.

https://www.vatican.va/news_services/liturgy/saints/ns_lit_doc_19930321_thevenet_fr.html

L'heure arriva bientôt où le P. Coindre, réalisant un de ses plus chers désirs, put constituer le premier noyau d'un Institut d'hommes voués à l'enseignement, sous le nom de Frères du Sacré-Cœur. Le premier membre fut l'un de ses maîtres du Pieux-Secours, Guillaume Arnaud, né à la Rochette, dans les Hautes Alpes, et qui s'appela Frère Xavier. Deux autres vinrent successivement se joindre à lui; puis, ensemble, sept jeunes gens qui vivaient en commun à Valbenoîte, et que le P. Coindre connut pendant une mission à Saint-Étienne. Du 24 au 30 septembre, le fondateur prêchait, au Pieux-Secours, une retraite à ses dix premiers disciples, et le jour de la clôture des exercices, il les conduisit à Fourvière, et consacra à Marie l'Institut naissant. L'œuvre fut presque aussitôt soumise à une rude épreuve : la défection des jeunes gens de Valbenoîte, lesquels, à la seule exception du directeur, se constituèrent en communauté indépendante, et d'ailleurs bien éphémère, sous la conduite du curé de la paroisse.

À l'appel de Mgr de Salamon, évêque de Saint-Flour, en août 1822, le P. Coindre organise à Monistrol-sur-Loire, au diocèse actuel du Puy, la Société des Pères du Sacré-Cœur, pour l'œuvre des missions. Notre fondateur confie le collège à Pierre Montagnac, l'un des professeurs, et se consacre aux missions dans le diocèse du Puy, rétabli en 1823. C'est vers ce temps qu'il établit, à Monistrol même, un noviciat pour les frères de son institut; et ce fut là que, le 14 septembre 1824, jour de la clôture de la retraite, eurent lieu les premières professions religieuses de la Congrégation; sept Frères émirent pour trois ans, les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Le gouvernement de l'institut reçut alors son organisation. Le fondateur resta supérieur des frères, mais il leur déclara que, après sa mort et celle de son propre frère, l'abbé Vincent, ils seraient placés sous la conduite d'un membre de la Congrégation; ce qui arriva dix-sept ans plus tard, en 1841.

Avec l'année 1824, nous touchons à l'époque où le P. Coindre prend un premier contact avec notre pays. (Fin de la première partie, pp. 476-479)

Cette année 1824 semble avoir été pour le P. Coindre une époque de difficultés et d'épreuves. Vers ce temps-là, en effet, l'autorité ecclésiastique de Lyon voulut obtenir de sa part l'engagement de fournir de ses Frères qu'à ce seul diocèse. Mais le fondateur ne consentit jamais à restreindre le caractère universel de son œuvre. Ce fut alors également que Mgr de Bonald, évêque du Puy, emprunta à la maison des Missionnaires de Monistrol plusieurs excellents sujets dont il pourvut d'importantes paroisses. Le prélat n'était sans doute animé d'aucune intention désobligeante à l'égard des œuvres de M. Coindre, puisque nous le voyons, presque au même moment, solliciter et obtenir du gouvernement la reconnaissance légale des Frères du Sacré-Cœur; une ordonnance royale du 10 mars 1825 les autorise sous le nom de *Frères de l'Instruction chrétienne*. Mais l'acte de l'évêque du Puy, tout honorable même qu'il fût pour la Société des Missionnaires, ne la désorganisait pas moins.

Justement à cette heure de tristesse, le P. Coindre, dont la réputation s'était étendue au loin, recevait de divers côtés des sollicitations pressantes. Il déclina d'abord les offres de Mgr des Pins, archevêque de Lyon, et celles de Mgr de Boisville, évêque de Dijon, mais, peu après, il se laissa tenter par un appel de Mgr de Sauzin,^{*} évêque de Blois. Déjà en 1824, il était allé prêter son concours à plusieurs de ses anciens confrères des Chartreux de Lyon, qui formaient alors la Société des Missionnaires de Saint-Martin et évangélisaient le centre de la France. Les débuts de cette institution remontaient au mois d'octobre 1821, époque à laquelle Mgr de Montblanc, coadjuteur de Mgr de Chilleau, archevêque de Tours, était venu lui-même à Lyon pour y chercher, parmi les membres de la maison des Chartreux, une équipe de missionnaires. Les trois diocèses de Blois, d'Orléans et de Tours furent le théâtre de leur admirable zèle, et l'on ne dira jamais tout ce que cette région dut à ces vaillants et infatigables apôtres, parmi lesquels il se rencontrait des hommes de haute valeur intellectuelle et de grand talent.



M. Coindre dut venir à Blois pour la première fois au commencement de 1824. C'était l'époque de la grande mission prêchée à Blois par les Missionnaires de Saint-Martin, ses compatriotes, en tête desquels se trouvaient MM. Donnet, Dufêtre et Villecourt.

Néanmoins, et en dépit d'une affirmation de la *Vie du père Coindre*, nous ne croyons pas qu'il y ait pris une part personnelle.*Mais il missionna certainement sur le territoire de la juridiction de nos Missionnaires, et, quelque temps, -- alors que le P. Coindre prenait quelques jours de repos dans sa communauté de Fourvière -- M. Villecourt pouvait lui écrire : « Vous avez enlevé tous les cœurs sur les bords du Cher et de la Loire, comme jadis à Saint-Étienne, à Tarare et à Pont-de-Vaux; vous avez donc bien fait, épuisé selon le corps, mais riche selon l'esprit, des dépouilles que vous avez ravies à l'enfer, d'aller prendre quelque repos dans le diocèse natal. Laissez-moi finir, mon cher et bien-aimé confrère, par mes sincères félicitations et veuillez faire agréer l'expression de mes meilleurs sentiments à M. Donnet, notre bien-aimé supérieur, que l'on me dit en ce moment auprès de sa mère, malade, sur la paroisse Saint-François de Lyon. Nous dirons tous demain la messe à son intention. »

***... nous ne croyons pas qu'il y ait pris une part personnelle.**

La Mission de Blois a eu un retentissement important. La documentation est abondante, et de première main, avec *le récit du pèlerin-retraitant*. Cette mission a été étudiée minutieusement par le Chanoine Boulliau à l'occasion du centenaire de cette mission et par l'historien Loisel plus récemment.

On sait que le père Coindre y participa à titre de missionnaire invité par Donnet lui-même, supérieur de la Mission. Coindre ne pouvait refuser cette invitation de ses anciens compagnons dans la Société de la Croix de Jésus dont Coindre fut membre fondateur en 1816 et supérieur de la première Mission de cette société, mission donnée à Saint-Sauveur en 1817.

Cf. *Annales des prêtres de la Société de St-Irénée*, p. 20. (Archives des prêtres de St-Irénée, Lyon)

Cf. *La Maison des Chartreux à Lyon avant et après la Révolution de 1789*, Œuvre de M. Ballet, p. 66. (Archives des prêtres de St-Irénée, Lyon)

Sa présence à cette mission de Blois revêt une importance capitale car, ayant laissé une impression favorable, Mgr de Sauzin l'accueille deux ans plus tard comme Supérieur de son Grand Séminaire et en fait un vicaire général écouté. C'est à Blois que le père Coindre mourut tout jeune, à 39 ans, suite à une maladie fulgurante.

Lors de cette première visite de M. Coindre, nos missionnaires de Saint-Martin avaient vivement souhaité de le retenir parmi eux. Le fondateur craignait de compromettre, par son éloignement, l'avenir des œuvres qu'il avait créées à Lyon et dans le diocèse du Puy, et déclara qu'il ne pouvait se rendre encore à leur désir. Mais, l'année suivante, le cours des choses avait modifié ses sentiments, et, après avoir prêché, avec un succès énorme, plusieurs missions dans le Velay, dont on peut dire qu'il est vraiment l'apôtre, il renonça à son titre de Supérieur des Missionnaires du Puy, et crut alors pouvoir répondre à l'appel de Mgr de Sauzin, qui lui avait, dès l'abord, témoigné sa plus confiante estime.

L'évêque de Blois s'empessa de nommer M. Coindre supérieur de son Grand Séminaire, en remplacement de M. Donnet, démissionnaire, lui accordant en même temps les titres de vicaire général et de chanoine honoraire. Ces nominations eurent lieu le 17 novembre 1825.

Après avoir pris une part active à la grande mission du Puy, M. Coindre se rendit à Monistrol, puis à Lyon, et, au commencement de février 1826, il partit enfin pour Blois, accompagné de l'abbé Couvert, économiste du Petit Séminaire de Monistrol, qui devait jusqu'à la fin – hélas! il est vrai, bien proche – lui prodiguer ses soins avec un dévouement tout filial. Le nouveau supérieur dut trouver au Grand Séminaire, installé alors, croyons-nous, dans la maison actuelle des Religieuses de l'Espérance, * trois directeurs chargés de l'enseignement : M. Lyonnet, le futur archevêque d'Albi, pour la morale, M. Clare pour le dogme, et M. Laurand, pour la philosophie.

Il se mit aussitôt lui-même à sa rude tâche avec un grand courage. « Je suis obligé, écrivait-il aux Frères de Lyon dans une lettre du 26 février, d'examiner les séminaristes** sur des matières que je n'ai pas vues depuis

plus de quinze ans; j'ai donc à les revoir. L'économie, une nombreuse correspondance, des discours et des instructions à faire chaque semaine et tant d'autres affaires journalières, tout cela m'accable et ne me laisse pas un moment de repos. »

*** dans la maison actuelle des Religieuses de l'Espérance,**

Cette maison avait appartenu aux Religieuses Visitandines... Mgr de Sauzin l'avait d'abord louée, puis achetée pour en faire son Grand Séminaire.

Des travaux d'aménagement étaient nécessaires. Ce qui ajoutait à la tâche du P. Coindre.

Cf. Annuaire s/c Guy Brunelle, # 108, pp. 16-18



Le grand Séminaire 1824-1835

Carte postale ancienne (1943), don de M. Bruno Guignard, historien de Blois

Le tableau statistique qui suit provient de l'Annuaire du Département pour l'année 1826. Le tableau manuscrit a été trouvé aux Archives diocésaines. Le Ministère du Culte subventionnait *les élèves du sanctuaire*.

92 Grands Séminaristes dont 10 seront ordonnés en septembre 1826.
Quelle responsabilité!

**État statistique du Grand Séminaire					
Année courant du 1 ^{er} nov. 1825 au 1 ^{er} nov. 1826					
Théologiens	Philosophes	Professeurs	O. S.	O. D.	O. S.-D.
60	32	Lyonnet, chanoine, Morale Clare, prêtre, Dogme Laurant, diacre, Écriture Ste Follet, diacre, philosophie	10	12	06

The image shows a handwritten manuscript table with the following structure:

Désignation	Nombre			Total	Professeurs		
	Théologiens	Philosophes	Professeurs		Noms	Titres	Classe qu'ils occupent
Grand Séminaire	60	32		92	Lyonnet, Clare, Laurant, Follet	chanoine, prêtre, diacre	Morale, Dogme, Écriture Sainte, philosophie

Les nouvelles obligations de M. Coindre ne lui firent pas oublier ses devoirs de fondateur et de supérieur des Congrégations, qui l'avaient vu, avec tant de tristesse, s'éloigner d'elles.

« Si je désire, écrivait-il le 25 février au Frère Borgia, si je désire que Dieu me conserve ici- bas quelque temps encore, c'est bien pour perfectionner toutes nos œuvres, et, entre autres, celle dont vous êtes l'un des premiers agents. Priez-le qu'il me donne son esprit. »

Peu de jours après son arrivée à Blois, il put envoyer au P. Montagnac, son successeur, les Règles destinées aux missionnaires de Monistrol, et rédiger les statuts pour les Sœurs de Jésus-Marie. Il préparait aussi des Règles pour son cher Institut des Frères du Sacré-Cœur, mais la mort ne lui laissa pas malheureusement le temps d'exécuter son projet. Du moins écrivait-il souvent à ses chers absents des lettres remplies de haute sagesse, de vigilante sollicitude et de tendre affection. Elles recommandaient la sainteté, le travail, l'esprit de foi et de prière, l'amour de la vocation religieuse, et entraient parfois dans les plus minutieux détails.

Le P. Coindre savait à l'occasion, parler et agir avec fermeté. Averti par le Frère Directeur Général des intentions de l'administration diocésaine de Lyon qui projetait de réunir les Frères du Sacré-Cœur aux Frères Maristes, il répond, de Blois, par une lettre très digne, un peu amère peut-être, dans laquelle il exhorte ses fils à refuser énergiquement cette combinaison. C'est de Blois encore qu'il écrit, le 25 février 1826, à un Frère tenté d'abandonner sa vocation, une longue et vigoureuse lettre qui révèle la forte et prudente sagesse du vénérable fondateur.

À cette même époque, le Supérieur, accédant au désir de Mgr de Sauzin, prêcha le carême à Saint-Nicolas. Nous avons sur ce point l'autorité d'un témoin, alors enfant, l'abbé Venot, qui mourut vicaire général à Blois : « M. Coindre, a-t-il écrit, n'avait fait que passer dans les diocèses de Tours, d'Orléans, de Blois, et il y jouissait déjà d'une réputation d'un homme de talent, d'un grand orateur et d'un zélé missionnaire. En 1826, il prêcha le carême à Saint-Nicolas, ma paroisse natale, et ce fut avec beaucoup d'éclat et de succès. J'avais alors à peine neuf ans; toutefois, je me souviens encore de l'avoir entendu annoncer la parole sainte avec une ardeur qui me frappa. »

À qui s'étonnerait de voir l'abbé Coindre mener de front tant d'affaires importantes et soutenir un tel labeur sans faiblir, une lettre de lui, écrite à cette époque, le 26 mars 1826, livrerait le secret de son courage et de sa persévérance : « Le repos, y disait-il, n'est pas de ce monde, mais le travail et la lutte... Unissons-nous à Dieu, non pour jouir des douceurs de la paix, mais pour nous soutenir dans la chaleur du combat. Les joies du triomphe et du repos seront dans l'autre vie. » (Fin de la 2^e section, Cf. pp. 521-525)

M. Coindre, éloigné, depuis quelques mois, des deux familles religieuses dont il était le père, se promettait de les retrouver aux vacances scolaires de cette année 1826. Dans deux de ses lettres, il fait espérer aux Frères son prochain voyage à Lyon, et cette nouvelle avait porté la joie dans le cœur de ses fils, lorsque soudain, une lettre de Blois jeta parmi eux la consternation : le P. Coindre était gravement malade!

En effet, le pauvre supérieur, atteint de fièvre cérébrale, était dans un état des plus alarmants. « Dans ce délire qui survint, dit la *Notice*, l'ancien missionnaire se voyait au milieu des foules prêchant le retour à Dieu. Parfois, il saisissait son rosaire, le montrait à des auditeurs imaginaires, le baisait avec amour et le récitait dans un élan d'extraordinaire ferveur. « Laissez-moi aller prêcher! S'écriait-il. Dieu est offensé et les hommes se perdent! »

Un matin, pendant l'absence de l'infirmier de service, le malade, qui avait eu un moment de calme, fut repris par la fièvre. Il s'élança vivement hors du lit pour aller, disait-il, où l'appelait son ministère, et se dirigea vers une fenêtre que, dans son délire, il prenait pour une porte de son appartement. Le gardien, de retour dans la chambre, courut pour le maintenir. Mais le Père se dégagea avec force s'écriant : « Il n'y a pas de moment à perdre! Il faut que j'aie confessé ce malheureux qui va mourir dans la disgrâce de Dieu. » Et avant que l'infirmier eût pu le ressaisir, il s'était précipité dans l'ouverture qui devait, s'imaginait-il, lui permettre d'aller convertir une âme. Quand on le releva, il ne donnait plus signe de vie...

Dans un épanchement, le Père fondateur avait laissé entendre qu'il avait demandé à Dieu de mourir dans l'humiliation. Le déplorable accident provoqué par la fièvre, ne serait-il pas la réponse du ciel à la prière de son serviteur? ...

Cela se passait à Blois – à l'Hôtel-Dieu, pensons-nous, sur le témoignage qui nous fut donné jadis par un vénérable prêtre du

diocèse, -- le mardi 30 mai 1826; le P. Coindre n'avait que 39 ans et trois mois.

C'était une grande figure qui disparaissait douloureusement et prématurément. Le cardinal Donnet, collaborateur de M. Coindre dans les missions et son prédécesseur au Grand Séminaire de Blois, le considérait « comme l'un des hommes les plus faits pour fixer les regards de la postérité. Physionomie à la fois mâle et gracieuse, regard vif, taille élevée, port majestueux, voix forte et vibrante, imagination riche, esprit logique et souple, piété ardente : l'abbé Coindre possédait tous les dons qui font les grands orateurs de la chaire. » « Depuis le P. Bridaine, dira bien plus tard Mgr Donnet, jamais parole si puissante n'avait retenti sous les voûtes sacrées : solidité de la pensée, brillant de la forme, perfection de l'action oratoire, émotion communicative, tout ce qui impressionne et transporte un auditoire se trouvait réuni dans ses discours qui eussent soutenu la comparaison avec ceux des plus grands prédicateurs de notre temps...On les admirerait, sans aucun doute, si quelqu'un eût pris soin de les recueillir; mais qui pourrait se représenter la sonorité de l'organe, l'autorité du geste, cette passion oratoire et cette vibration de l'âme qui centuplait la force de l'orateur? M. Coindre a peu écrit, mais il avait beaucoup médité. Son zèle et sa piété lui étaient deux sources intarissables d'où l'éloquence jaillissait à flots pour convertir les âmes. À soixante ans de distance, j'entends encore sa voix tonnante qui terrassait le pécheur et l'amenait au sacré tribunal, comme aussi je vois l'ardent missionnaire devenir doux comme un agneau, au milieu de ses frères d'armes et de ses inférieurs, donnant à tous l'exemple de l'humilité et de l'égalité de caractère... »

(Lettre du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, en date du 3 avril 1880, à l'auteur de *Vie*)

Jules Janin, le brillant et spirituel critique, avait eu, étant jeune, l'occasion d'entendre le P. Coindre lors de la mission de Saint-Étienne, en 1821. Lui aussi comparait le missionnaire au fameux Bridaine; et il pouvait se souvenir qu'on avait voulu porter le prédicateur en triomphe au lieu de la plantation de la croix. Tel de ses discours était demeuré célèbre parmi ses

confrères; et un de ceux-ci, M. Mercier, disait n'avoir jamais rien entendu ni lu de plus beau que le sermon de M. Coindre sur « la gloire et le bonheur du ciel ».

... Je vais vous parler du ciel, je vais vous transporter dans le ciel; je ne veux m'occuper avec vous que du ciel.

*Cessez vos larmes, âmes affligées, et vous, pécheurs, soyez attentifs. **Je veux réveiller vos espérances, vous détacher de la terre en vous entrouvrant les cieux.*** Cf. André Coindre, *Oeuvres oratoires*, 2006, p. 132

Le portrait moral du P. Coindre, tracé par ceux qui le connurent de près, soit comme ses collègues, soit comme ses fils, est vraiment celui d'un homme de Dieu. La grande bonté de son cœur se manifestait dans un généreux et incessant dévouement à l'égard de ses frères. Doué d'une humilité profonde, d'une extrême horreur pour le mal, d'un très vif esprit de foi et d'une immense confiance en Dieu, il possédait aussi un zèle ardent et intrépide.

Dans l'espace de dix ans, il donna plus de cent missions ou retraites. On rapporte que, durant une mission qu'il donnait dans une ville importante, il passa cinq nuits de suite sans prendre le moindre sommeil. La fermeté de son caractère était à toute épreuve : « À Yssingeaux, raconte la *Vie*, durant une mission qu'il y prêchait, il fit un acte de courage qui mérite d'être cité.

« Avec la prudence, le tact et l'habileté de langage qui lui étaient naturels, il s'éleva un jour avec force contre l'amour excessif du gain, amour qui trop souvent se traduit en actes réprouvés par la loi divine. Dans son instruction, il visait surtout les profits sordides et injustes que certains officiers ministériels tiraient de l'exercice de leurs fonctions. Il est des gens que la vérité choque toujours, parce qu'elle les atteint. Or, parmi les avocats, les avoués, les notaires, les huissiers d'Yssingeaux, plusieurs ayant eu connaissance des sévérités du P. Coindre et de la hardiesse de sa parole, en furent vivement blessés. Sur les règles de la probité avaient-ils des reproches à se faire? Leur vertu, dans l'exercice de leur charge, ne se trouvait-elle pas intègre en tous points? Nous ne saurons le dire. Ce que nous pouvons

affirmer, c'est que, dans une réunion composée d'hommes de loi et d'affaires, après de violentes récriminations, on fit entendre des paroles de colère, de menaces même, à l'adresse du prédicateur. Ces propos violents, tenus contre lui, lui furent rapportés, mais il n'en fut point ému.

« Ni les censures, ni les blâmes, ni même les menaces de ces messieurs ne m'effrayent, dit alors le P. Coindre. Aujourd'hui, à 7 heures du soir, je prendrai encore la parole sur le sujet que j'ai traité hier, sujet qui exige d'autres développements. Qu'on veuille bien leur faire savoir à tous que je serai heureux de les compter au nombre de mes auditeurs, et que je les invite à venir m'entendre. » Ce qu'ayant appris, ils se rendirent, en effet, à l'invitation du courageux missionnaire. À peine celui-ci fut-il entré en matière qu'ils furent frappés d'admiration et de respect; leurs injustes préventions ne purent tenir contre la force de ses raisonnements. Charmés de son talent comme de son énergie et de la sagesse de son langage, ils se retirèrent bien persuadés qu'il est des circonstances, dans la vie du ministre de l'Évangile, où le cri du devoir et de la conscience doit tout dominer, où les principes en jeu ne lui permettent pas de se taire, ni de transiger. Ces circonstances, le zèle éclairé du P. Coindre les saisissait toujours avec bonheur, heureux d'arracher les âmes aux étreintes du vice et de l'erreur et les placer dans les bras de la vertu. »

M. Coindre eut une grande et particulière dévotion au Sacré-Coeur de Jésus et à la Sainte Vierge. N'eut-il pas l'heureuse inspiration, et le privilège, de lui donner corps dans l'Institut des Frères du Sacré-Cœur et dans celui des Religieuses de Jésus-Marie, qui en assurent, en quelque façon, la féconde et perpétuelle survivance? « Votre bannière, disait-il à ses religieux, c'est le Coeur adorable de Jésus; vous ne devez jamais l'abandonner. L'amour et de puissants motifs de reconnaissance doivent, sans cesse, vous unir à Lui par les liens si forts que rien au monde ne soit capable de les briser. »

Après une retraite donnée par lui-même à ses frères à la maison des Chartreux de Lyon, en 1821, il avait tenu à les conduire lui-même à Notre-Dame de Fourvière; et, parmi les prescriptions qu'il leur a laissées, se trouve la récitation du *Salve Regina*, chaque jour, après la messe de communauté.

Je pourrais transcrire ici quelques courts passages des sermons de M. Coindre, et surtout des extraits de ses instructions ou de ses lettres à ses Frères et à ses Religieuses. J'ai sous les yeux le texte d'une lettre, pressante et touchante – datée de Blois, le 25 février 1826, -- à un frère tenté d'abandonner sa vocation; puis d'une autre, aux Dames de Jésus-Marie, sur l'esprit de la vocation religieuse. On y trouverait des paroles comme celles-ci :

« Les vertus, les talents qu'on veut montrer sont vains et faux. Aimons notre devoir et non l'approbation d'autrui, la vérité et non l'apparence, la satisfaction de la conscience et non les applaudissements des hommes. »

« Celui qui ne trouve pas son bonheur et sa perfection dans Dieu seul, ne sait pas ce que c'est la perfection et la félicité. »

« Ma vie est cachée en Dieu, cachée dans le sein de sa lumière. Qu'elle soit donc cachée au monde, à mes Sœurs et à moi-même! Qu'elle ne me laisse voir que mon Dieu, et qu'elle m'enfonce si intimement dans son sein, que les yeux des mortels ne m'y puissent suivre; que les miens soient tellement fixés sur l'objet de mes affections, que la vanité ne les en détourne jamais! Je vous vois Seigneur; vous me voyez : cela me suffit. »

Tout, dans ces pages, est beau, lumineux et pratique. On y sent, je ne sais quelle gravité simple, libre et profonde, qui fait parfois ressouvenir des œuvres mystiques d'un Fénelon ou même de Bossuet. Mais, il a suffi au lecteur d'entrevoir le bel intérieur de cette grande âme.

Peut-être la cause du P. Coindre sera-t-elle un jour introduite en cour de Rome. Déjà ses fils, venus en vain à Blois pour recueillir ses cendres, relatent dans leurs annales de famille des faveurs attribuées à l'intercession de leur vénéré Père.

Il ne nous est pas permis, à nous Blésois, d'ignorer que cet homme de Dieu a, quelque temps, vécu et travaillé chez nous, et qu'il y est mort dans la plénitude et la maturité de son admirable talent et de sa forte vertu. (Fin de la 3^e et dernière section, cf. pp. 648-652)



**Plaque apposée, puis bénite par Mgr de Germiny,
dans la cathédrale Saint-Louis, à Blois, 27 septembre 2014**

F. Guy Brunelle S.C. / Novembre 2024